

COMMISSION PERMANENTE DELIBERANTE

REUNION DU MERCREDI 27 OCTOBRE 2021

Le 27 octobre 2021, à 15 heures 45, les membres de la **commission permanente**, dûment convoqués par **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, présidente de l'Assemblée de Corse**, se sont réunis dans l'hémicycle Jean-Paul de ROCCA SERRA.

Les commissaires tiennent à présent séance sous forme décisionnelle. Cette réunion de l'instance considérée fait suite à la séquence organisationnelle. Il n'est pas procédé à l'appel nominal par **la présidente de l'Assemblée de Corse**.

Sont présents :

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, présidente de l'Assemblée de Corse,

M. Hyacinthe VANNI, vice-président de l'Assemblée de Corse,
Mme Nadine NIVAGGIONI, vice-présidente de l'Assemblée de Corse,

Mmes, MM. Danielle ANTONINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Jean-Martin MONDOLONI et Julia TIBERI,

Sont absents et représentés :

Mme Véronique ARRIGHI par M. Jean BIANCUCCI,
Mmes Valérie BOZZI par Mme Christelle COMBETTE,
Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS par M. Hyacinthe VANNI,

Assistent à la réunion :

Mme Bianca FAZI, conseillère exécutive, en charge du social et de la santé,
M. Julien PAOLINI, conseiller exécutif, président de l'agence d'urbanisme, d'aménagement et de l'énergie de la Corse,
Mme Antonia LUCIANI, conseillère exécutive, en charge de la culture, du patrimoine, de l'éducation et de la formation.

1- Rapport n° 328 portant contrat de financement du Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) de la Collectivité de Corse au titre du Fonds d'intervention régional (FIR) 2021 :

Mme FAZI rapporte.

M. COLONNA donne lecture du rapport de **la CECCSS**. Celle-ci a émis un avis favorable avec cependant la non-participation du groupe **Un Soffiu Novu**.

La CFF a délivré un avis favorable.

La présidente de l'Assemblée de Corse précise qu'un amendement a été déposé par **le conseil exécutif de Corse** dont la teneur suit :

Exposé des motifs :

Intégration des frais de vacation du Docteur X. dans la convention ainsi que dans le rapport et dans le projet de délibération.

Différence de montant alloué au titre du FIR dans la convention et dans le rapport.

Proposition d'amendement :

1- Dans le rapport : avant dernier alinéa

Au lieu de lire : 431 600 €, **lire : 460 100 €.**

2- Dans la délibération :

ARTICLE PREMIER :

Au lieu de lire : 431 600 €, **lire : 460 100 €.**

Le reste sans changement.

1-1-Vote de l'amendement

La présidente MAUPERTUIS met aux voix l'amendement.

Est absente : Mme COMBETTE.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0**

NP : 0

1-2- Vote du rapport amendé

La présidente MAUPERTUIS demande aux commissaires de se prononcer sur le rapport ainsi amendé.

Est absente : Mme COMBETTE.

Le rapport amendé est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

2- Rapport n° 331 relatif au financement du pôle d'Aiacciu de Centre de ressources autisme Corsica (CRA CORSICA) exercice 2021

Le rapport est présenté par **Mme FAZI**.

Le rapport de la CECCSS est lu par **M. COLONNA** qui mentionne qu'un avis favorable a été émis, le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé au vote.

Il est fait état de l'avis favorable de **la CFF**.

La présidente de l'Assemblée de Corse met le rapport considéré aux voix.

Est absente : Mme COMBETTE.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

3- Rapport n° 337 portant renouvellement des conventions de partenariat avec les réseaux gérontologiques insulaires

Mme FAZI présente le rapport.

Il est procédé à la lecture du rapport de la **CECCS** par **M. COLONNA**. Celle-ci a émis un avis favorable avec la non-participation des groupes **Un Soffiu Novu** et **Avanzemu**.

L'avis de la **CFF** est favorable.

La présidente de l'Assemblée de Corse appelle les commissaires à se prononcer sur le contenu du présent rapport.

Est absente : Mme COMBETTE.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

Mme FAZI apporte quelques compléments d'information.

4- Rapport n° 352 concernant des conventions de partenariat relatives à l'accompagnement social lié au logement et à la Gestion locative adaptée (GLA), assurés par l'association ALIS

Le rapport est présenté par **Mme FAZI**.

Il est donné lecture du rapport de la **CECCSS** par **M. COLONNA**. Elle a émis un avis favorable, les groupes **Un Soffiu Novu** et **Avanzemu** n'ont pas participé au vote et le groupe **Core In Fronte** s'est abstenu.

La CFF a émis un avis favorable.

La présidente MAUPERTUIS met aux voix le rapport.

Est absente : Mme COMBETTE.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

Mme COMBETTE a rejoint l'hémicycle et siège à nouveau.

5- Rapport n° 354 relatif à une convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2021 de l'Observatoire Régional de la Santé de Corse

Mme FAZI rapporte.

M. COLONNA lit le rapport de la **CECCSS** qui a émis un avis favorable, les groupes **Un Soffiu Novu et Avanzemu** n'ont pas participé et le groupe **Core In Fronte** s'est abstenu.

La CFF a émis un avis favorable.

M. MONDOLONI s'interroge sur le portage de cette association par la collectivité. Les subventions sont versées très tardivement ce qui constitue un handicap pour cette structure. Dans cet esprit, il serait opportun de prévoir une convention quinquennale. Aussi, son groupe présente-t-il l'amendement suivant :

Après l'article 3, est **inséré** un nouvel article, numéroté 4, ainsi rédigé :

*« **ARTICLE 4 : DEMANDE** au Président du Conseil Exécutif de Corse que la convention suivante soit établie sur une durée quinquennale (2022-2026) et qu'elle soit signée dans le mois suivant le rendu à la Collectivité du rapport d'activité et des comptes annuels de 2021, validés par l'Assemblée Générale de l'ORS de Corse. »*

Mme FAZI stipule que la **collectivité de Corse** a pris la décision d'assurer un meilleur accompagnement sur les données scientifiques. Elle se déclare favorable à l'amendement dont il s'agit.

5-1- Vote de l'amendement

L'amendement est mis aux voix par la **présidente MAUPERTUIS**.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, COMBETTE, Laurent

MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

5-2- Vote du rapport amendé

La présidente MAUPERTUIS soumet le rapport amendé aux suffrages **des commissaires.**

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

M. MARCANGELI est contraint de quitter la séance et donne pourvoir pour voter en ses lieu et place à **M. MONDOLONI.**

6- Rapport n° 338 relatif à la tarification gratuite pour tous les visiteurs pour le musée Maison natale Pasquale Paoli

Le rapport est présenté par **Mme LUCIANI.**

La CECCSS a émis un avis favorable.

La présidente de l'Assemblée de Corse met le rapport aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0**

NP : 0

7- Rapport n° 339 relatif au musée maison natale Pasquale Paoli : acquisition d'un tableau et de produits dérivés

Mme LUCIANI présente le rapport.

La CECCSS a délivré un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix par la présidente de l'Assemblée de Corse.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

8- Rapport n° 347 portant financement à titre exceptionnel d'une opération d'archéologie préventive dans le cadre du projet de restauration et de valorisation de la tour génoise de Caldanu-Commune de Lumiu

Mme LUCIANI rapporte.

La CECCSS et la CFF ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Intervient M. BIANCUCCI.

La présidente de l'Assemblée de Corse soumet le rapport aux suffrages des commissaires.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

9- Rapport n° 334 relatif à la répartition des crédits délégués par l'Etat à l'académie pour l'acquisition des manuels scolaires destinés aux élèves des collèges et de l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) pour l'année 2021-2022

Le rapport est présenté **Mme LUCIANI**.

Les avis respectivement de **la CECCSS** et de **la CFF** sont favorables.

Le rapport est mis aux voix par **la présidente de l'Assemblée de Corse**.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

10- Rapport n° 329 de présentation relatif à l'indemnisation du préjudice causé à SIN2021-42

M. PAOLINI présente le dossier.

La CFF a émis un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

11- Rapport n° 330 de présentation relatif à l'indemnisation du préjudice causé à SIN2021-37

Le dossier est présenté par **M. PAOLINI**.

La **CFF** a délivré un avis favorable.

La présidente **MAUPERTUIS** met le rapport aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

12- Rapport n° 346 portant désignation d'un conseiller à l'Assemblée de Corse au comité de pilotage de la convention de mutualisation des services de la Collectivité de Corse et du Service d'Incendie et de Secours de la Haute-Corse pour assurer la maintenance des matériels roulants

M. PAOLINI rapporte.

M. BIANCUCCI présente la candidature de **M. Hervé VALDRIGHI**.

Celle-ci est soumise **aux commissaires** par la présidente **MAUPERTUIS**.

Elle est retenue à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

13- Rapport n° 332 relatif à l'attribution d'une garantie d'emprunt à la Société française des habitations économiques (SFHE) « A Terra » : acquisition en VEFA de 38 logements locatifs sociaux à U Viscuvatu

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

La présidente de l'Assemblée de Corse procède à une lecture synthétique du rapport de **la CFF**. Cette dernière a émis un avis favorable avec cependant la non-participation du groupe **Un Soffiu Novu**, le groupe **Core In Fronte** était absent.

M. MONDOLONI souhaite connaître les raisons pour lesquelles la garantie d'emprunt n'est pas assurée par la commune de **U Viscuvatu**. Il évoque également le rapport suivant affecté du n° 333 et qui concerne la commune de **Lucciana**.

M. BENEDETTI fait observer que ce type de sociétés ne dispose que d'une simple boîte aux lettres en Corse. Ces structures sont établies sur le continent et ne prennent aucun risque. Il considère que cet opérateur n'est pas adapté. Le choix d'un opérateur public insulaire serait plus pertinent. En ce sens, il convient d'actionner nos propres outils. Dans ces conditions, il fait savoir qu'il ne participera pas au vote. Il souligne que les deux communes n'ont pas le même potentiel fiscal, celui de **Lucciana** est nettement plus important.

M. BIANCUCCI rappelle que le même débat s'est tenu il y a cinq ans alors qu'il présidait aux destinées de **l'agence d'urbanisme, d'aménagement et de l'énergie de la Corse**. La problématique n'est pas simple et toute décision est de nature éminemment politique. En revanche, il s'interroge sur ce qu'il y a lieu d'exiger en contrepartie d'un point de vue environnemental, d'une part, et architectural, d'autre part.

Mme NIVAGGIONI considère qu'il serait préjudiciable pour la collectivité de priver les opérateurs de ce soutien.

M. PAOLINI admet que **la collectivité de Corse** est en mesure d'accomplir quelques efforts dans le sens développé par **M. BENEDETTI**. Nonobstant, il est préférable que les garanties d'emprunt soient assurées par notre institution. Il est nécessaire d'accompagner ces projets pour éviter de pénaliser les communes. Les garanties d'emprunt sont conditionnées par des exigences d'ordre énergétique mais aussi par des obligations en matière d'architecture intégrée. Une part des logements est par ailleurs mise à la disposition des communes.

La présidente MAUPERTUIS met le rapport aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI et Hyacinthe VANNI.

N'ont pas participé : M. Paul-Félix BENEDETTI et Mme Julia TIBERI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 2**

14- Rapport n° 333 relatif à l'attribution d'une garantie d'emprunt à la Société française des habitations économiques (SFHE) «Primavera» : acquisition en VEFA de 28 logements locatifs sociaux à Lucciana

M. PAOLINI présente le rapport.

La présidente de l'Assemblée de Corse donne lecture du rapport de **la CFF** et indique que cette dernière a émis un avis favorable avec cependant la non-participation du groupe **Un Soffiu Novu**, le groupe **Core In Fronte** était absent.

Le rapport est mis aux voix par **la présidente MAUPERTUIS**.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI et Hyacinthe VANNI.

N'ont pas participé : M. Paul-Félix BENEDETTI et Mme Julia TIBERI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 2**

15- Rapport n° 349 relatif à la répartition du Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle 2021 Cismonte

M. PAOLINI rapporte.

Il est donné lecture de l'avis favorable émis par **la CFF**, les groupes **Un Soffiu Novu** et **Avanzemu** n'ont pas participé et le groupe **Core In Fronte** était absent.

M. PAOLINI commente les remarques formulées par les élus dans le cadre de la réunion de la **CFF** alors que **M. MONDOLONI** insiste pour que les élus soient plus amplement informés.

M. BENEDETTI ne conteste pas la présence de règles de répartition mais il y a lieu de prendre garde aux effets de seuil. La vision d'une répartition territoriale équitable est susceptible de conduire à des ruptures d'égalité.

Il est 16 heures et **Mme ARRIGHI** pénètre dans l'hémicycle.

M. BIANCUCCI dit qu'il est nécessaire d'entrer dans le détail et que le dialogue avec les communes est très ouvert. Il est indispensable de retenir des critères pour éviter le traitement au cas par cas.

M. PAOLINI précise que la session de novembre a été avancée afin d'examiner et d'adopter le budget supplémentaire dans les meilleurs délais et ainsi pouvoir procéder à l'affectation de ces sommes aux communes. La nature des relations nouées avec celles-ci répond aux attentes des élus qui les dirigent. La clef de répartition retenue n'est pas idéale. Néanmoins une modification ne se traduirait pas par des changements significatifs.

La présidente de l'Assemblée de Corse met aux voix le rapport.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

16- Rapport n° 350 relatif à la répartition du Fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement (TADE) 2021 Cismonte

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

La présidente MAUPERTUIS lit le rapport de **la CFF**. Un avis favorable a été émis avec la non-participation des groupes **Un Soffiu Novu** et **Avanzemu**, le groupe **Core In Fronte** était absent.

M. BENEDETTI constate que la répartition s'inscrit dans la continuité des règles établies par les deux départements qui sont différentes. Il préconise une territorialisation de l'enveloppe pour éviter de profondes disparités.

M. PAOLINI convient que cette question mérite d'être approfondie. La situation doit impérativement évoluer.

Le rapport est mis aux voix par **la présidente de l'Assemblée de Corse.**

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

17- Rapport n° 351 relatif à la répartition du Fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement (TADE) 2021 Pumonti

M. PAOLINI présente le rapport.

La **CFF** a émis un avis favorable.

Mme NIVAGGIONI évoque à son tour l'héritage des départements dont les modes de fonctionnement étaient différents. L'actuelle majorité s'attache à harmoniser les procédures. Cette harmonisation est une entreprise de long terme et réclame par conséquent du temps.

La présidente de l'Assemblée de Corse souscrit aux propos de **la commissaire**. Elle met ensuite le document aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

18- Rapport n° 353 relatif à l'Agence nationale du sport : Fonds territorial de solidarité 2021

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

M. COLONNA rend compte du rapport de **la CECCSS** qui a émis un avis favorable. Le groupe **Core In Fronte** s'est abstenu et les groupes **Un Soffiu Novu** et **Avanzemu** n'ont pas participé au vote.

La CFF a émis un avis favorable.

La présidente de l'Assemblée de Corse met le rapport aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

M. BIANCUCCI quitte l'hémicycle.

19- Rapport n° 355 concernant le recours à des vacataires pour certains besoins ponctuels de la Collectivité de Corse

M. PAOLINI rapporte.

Ce dossier n'a pas été examiné par **les commissions organiques** compétentes.

M. BENEDETTI s'interroge sur les bases d'indemnités horaires retenues et plus particulièrement sur les différences entre les montants.

M. PAOLINI précise que celles-ci sont liées aux catégories de personnel.

La présidente MAUPERTUIS sollicite le suffrage **des commissaires**.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

20- Rapport n° 358 relatif à un rectificatif à la délibération n° 21/162 AC portant modification du tableau des effectifs de la Collectivité de Corse

M. PAOLINI présente le rapport.

Il y a lieu d'approuver les modifications respectivement des articles 4 et 8 de la délibération n° 21/162 AC du 30 septembre qui comportait des erreurs matérielles.

La présidente de l'Assemblée de Corse donne lecture du projet de délibération et le met aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

L'ordre du jour est épuisé et la séance, s'agissant de la séquence décisionnelle de **la commission permanente**, est levée par **la présidente de l'Assemblée de Corse** à 17 heures 30.

Fait à Aiacciu, le 27 octobre 2021



CUMMISSIONE PERMANENTE
U 27 OTTOBRE DI U 2021
COMMISSION PERMANENTE
DU 27 OCTOBRE 2021

ORDINE DI U GHJORNU / ORDRE DU JOUR

SUCIALE E SALUTE / SOCIAL ET SANTE

Raportu n° 328 : Cuntrattu di finanziamentu di u Centru gratisi d'infurmazioni, di vistighera è di diagnosticu di a Cullittività di Corsica à titulu di u Fondu d'intarvinzioni righjunali (FIR) 2021.

Rapport n° 328 : Contrat de financement du Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) de la Collectivité de Corse au titre du Fonds d'intervention régional (FIR) 2021.

Raportu n° 331 : Finanziamentu di u polu d'Aiacciu di u Centru di risorsi autisimu Corsica (CRA CORSICA) Asirciziu 2021.

Rapport n° 331 : Financement du pôle d'Aiacciu du Centre ressources autisme Corsica (CRA CORSICA) Exercice 2021.

Raportu n° 337 : Rinnuvata di i cunvinzioni di partinariatu cù i reti giruntuloghjichi isulani

Rapport n° 337 : Renouvellement des conventions de partenariat avec les réseaux gérontologiques insulaires.

Raportu n° 352 : Cunvenzioni di partinariatu relativi à l'accompagnamentu suciale in quantu à l'alloghju e à a gestione lucativa adatta, purtati da l'associu ALIS.

Rapport n° 352 : Conventions de partenariat relatives à l'Accompagnement social lié au logement et à la Gestion locative adaptée (GLA), assurés par l'association ALIS.

Raportu n° 354 : Cunvenzione d'oggettivi è di mezi pè u 2021 di l'Osservatoriu Regionale di a Salute di Corsica.

Rapport n° 354 : Convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2021 de l'Observatoire Régional de la Santé de Corse.

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GENERALE

Raportu n° 329 : Raportu di presentazione relativu à l'indennizzazione di u preghjudiziu purtatu à SIN 2021-42.

Rapport n° 329: Rapport de présentation sur l'indemnisation du préjudice causé à SIN2021-42.

Raportu n° 330 : Raportu di presentazione relativu à l'indennizzazione di u preghjudiziu purtatu à SIN 2021-37.

Rapport n° 330 : Rapport de présentation sur l'indemnisation du préjudice causé à SIN 2021-37.

Raportu n° 346 : Designazione di un sociu di u Cumitatu di rigiru di a cunvenzione di mutualizzazione di i servizii trà a Cullettività di Corsica è u Serviziu d'Incendiu è di Succorsu di u Cismonte in quantu à u mantenimentu di i materiali rutulanti.

Rapport n° 346 : Désignation d'un conseiller de l'Assemblée de Corse au Comité de pilotage de la convention de mutualisation des services entre la Collectivité de Corse et le Service d'incendie et de Secours de la Haute-Corse pour assurer la maintenance des matériels roulants.

INSIGNAMENTU-FURMAZIONE-RICERCA / ENSEIGNEMENT-FORMATION-RECHERCHE

Raportu n° 334 : Ripartizioni di i crediti diligati da u Statu à l'Accademia pà a compra di i manuali sculari destinati à i sculari di u stabilimentu righjunali d'insignamentu adattu, à titulu di l'annata sculari 2021-2022.

Rapport n° 334 : Répartition des crédits délégués par l'Etat à l'académie pour l'acquisition des manuels scolaires destinés aux élèves des collèges et de l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) pour l'année scolaire 2021-2022.

CULTURA E PATRIMONIU / CULTURE ET PATRIMOINE

Raportu n° 338 : Tarifficazione di gratisi per tutti i visitatori pè u museu Casa Nativa Pasquale Paoli.

Rapport n° 338 : Tarification gratuite pour tous les visiteurs pour le musée Maison natale Pasquale Paoli.

Rapport n° 339 : Museu Casa nativa Pasquale Paoli : compra di un quadru è di prudutti derivati.

Rapport n° 339 : Musée maison natale Pasquale Paoli : acquisition d'un tableau et de produits dérivés.

Rapportu n° 347 : Finanziamentu à titulu eccezziunale di un'opara d'archeulugia priventiva in u quatu di u prugettu di ristoru è di valorizzazione di a torra ghjenuvese di Caldanu - Cumuna di Lumiu.

Rapport n° 347 : Financement à titre exceptionnel d'une opération d'archéologie préventive dans le cadre du projet de restauration et de valorisation de la tour génoise de Caldanu - Commune de Lumiu.

ACCUNCIAMENTU E SVILUPPU DI U TERRITORIU / AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Rapportu n° 332 : Attribuzione di una garanzia d'imprestitu à a 'Société Française des Habitations Economiques' (SFHE)'A Torra' : compra in VEFA di 38 alloghji lucativi suciali in U VISCUVATU.

Rapport n° 332 : Attribution d'une garantie d'emprunt à la Société française des habitations économiques (SFHE) "A Torra" : acquisition en VEFA de 38 logements locatifs sociaux à U VISCUVATU.

Rapportu n° 333 : Attribuzione di una garanzia d'imprestitu à a 'Société Française des Habitations Economiques' (SFHE)' Primavera ' - Compra in VEFA di 28 alloghji lucativi suciali in LUCCIANA.

Rapport n° 333 : Attribution d'une garantie d'emprunt à la Société Française des Habitations Economiques (SFHE) "Primavera" - Acquisition en VEFA de 28 logements locatifs sociaux à LUCCIANA.

BUGETTU-FINANZE-FISCALITÀ / BUDGET-FINANCES-FISCALITE

Rapportu n° 349 : Ripartizione di u Fondu dipartimentale di periquazione di a taxa professionale 2021 Cismonte.

Rapport n° 349 : Répartition du Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle 2021 Cismonte.

Rapportu n° 350 : Ripartizione di u Fondu dipartimentale di periquazione di a taxa addizionale à i diritti d'arrigistramentu 2021 Cismonte.

Rapport n° 350 : Répartition du Fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement (TADE) 2021 Cismonte.

Raportu n° 351 : Ripartizioni di u Fondu dipartimentali di piriquazioni di a tassa addizionali à i diritti d'arrigistramentu 2021 Pumonti.

Rapport n° 351 : Répartition du Fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement (TADE) 2021 Pumonti.

GHJUVENTÙ – ATTIVITÀ SPURTIVE / JEUNESSE - ACTIVITES SPORTS

Raportu n° 353 : Agenza nazionali di u sportu : Fondu tarritorialiali di solidarietà 2021.

Rapport n° 353 : Agence nationale du sport : Fonds territorial de solidarité 2021.

RISORE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

Raportu n° 355 : Ingaghjamentu di parsunali vacatarii da risponda à bisogni timpuranii di a Cullittività di Corsica.

Rapport n° 355 : Recours à des vacataires pour certains besoins ponctuels de la Collectivité de Corse.

Raportu n° 358 : Rettificazione relativa à a deliberazione n° 21/162 AC chì porta mudificazione di u listinu di l'effettivi di a Cullettività di Corsica.

Rapport n° 358 : Rectificatif relatif à la délibération n° 21/162 AC portant modification du tableau des effectifs de la Collectivité de Corse.
